

Congrès FSU – Poitiers

11 au 15 février 2013

Contributions et amendements du SNUEP-FSU

Près de 700 délégué-es issus des SN (16 pour le SNUEP), des sections départementales et des tendances (dont 6 SNUEP) ont durant 5 jours discutés, amendés les 4 thèmes soumis aux débats. Le travail en commissions du mardi a permis au SNUEP de faire des déclarations et de proposer des amendements. Lorsque certains n'étaient pas repris mais nous paraissaient essentiels, ils ont été maintenus en plénière. En plénière tout ou partie pouvait encore être intégré. Au vu d'un vote massif (même sans atteindre les 70 %) les rapporteur-es reprenaient l'idée ou certains mots.

La 1^{ère} journée a été consacrée au rapport d'activité et la dernière journée au texte action.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DÉBAT INTRODUCTIF GÉNÉRAL INTERVENTION DU SNUEP

Ce congrès se tient au lendemain du sommet de Bruxelles qui entérine pour la première fois de son histoire un budget européen 2014-2020 en baisse de plus de

3 %. C'est toute l'Union européenne qui en sort affaiblie et on peut dire que ce mauvais compromis dénué d'ambition pour l'Europe fait entrer encore plus l'ensemble de ces pays membres vers l'austérité.

Dans un contexte où la situation économique et sociale continue de se détériorer dans beaucoup de pays européens, ces plans d'austérité imposés ont partout des conséquences désastreuses sur les populations (augmentation du chômage et de la pauvreté, baisses des salaires et des pensions, casse des services publics, casse de la protection sociale, remise en cause du droit du travail ...).

En France, la crise s'installe dans la durée et le taux de chômage ne cesse de progresser. En ce qui concerne les jeunes, la mise en place des emplois d'avenir et des futurs contrats de génération ne permettra pas d'infléchir cette tendance. La politique du gouvernement avec la ratification du TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), la mise en place du pacte de compétitivité ou encore le PLF 2013 s'inscrit bien dans une politique d'austérité qui continuera à avoir des conséquences négatives notamment sur l'emploi.

DÉLÉGATION DU SN

Thème 1: Benoist Axel, Bernard Patrick, Dammerey Jérôme, Feras Franck, Gérardin Sigrid, Godefroy Didier

Thème 2 : Brelot Séverine, Des-
trian Vincent, Duveau Nicolas,
Lours Françoise, Toutain
Jacqueline

Thème 3 : Bernard Sandrine,
Bonvalet Agnès, Revollon
Bernard

Thème 4 : Bêlorgey Jean Sébas-
tien, Guérin Marie-Caroline

L'année 2013 commence sur une tonalité alarmante si l'on considère le contexte économique et social. Le chômage est en constante hausse pour franchir la barre déclarée des 10 % de la population active. Les licenciements sont légion avec tous les jours de nouvelles fermetures d'usines et parallèlement un accord sur l'emploi signé par CFTD, CFTC et CFE-CGC qui permettra magiquement de « licencier pour embaucher ».

Autant dire que la situation est de plus en plus difficile pour l'ensemble des salarié-es de ce pays.

Au côté des salarié-es et dans une unité la plus large possible, il nous faut trouver les moyens d'infléchir cette politique, de contribuer à construire une alternative à l'austérité et de permettre une réforme budgétaire d'ampleur afin de répondre aux besoins croissants de la population.

Dans notre secteur, malgré la priorité affichée du gouvernement à la jeunesse et à l'Éducation nationale, le projet de loi d'orientation et de programmation manque clairement d'ambition. Il est aussi la traduction des choix budgétaires de ce gouvernement.

Même si certaines orientations vont dans le bon sens : arrêt des suppressions de postes au MEN, création de 60 000 emplois dans l'éducation, création des ESPE et rétablissement de la formation professionnelle initiale des enseignants, ou encore la poursuite d'étude de tous les bacheliers, la suppression de l'alternance avant 15 ans ou encore la réaffirmation du collègue unique, il y a encore trop de continuités avec les politiques précédentes qui ne permettent pas une rupture suffisante et ceci est notamment vrai pour ce qui concerne la voie professionnelle :

- pas de remise en cause du Bac Pro en 3 ans
- maintien du tout CCF
- développement de l'apprentissage aux niveaux CAP et BAC PRO avec comme objectif le traitement des décrocheurs.
- développement du mixage de parcours et des publics au détriment de la qualité du service public de la formation initiale sous statut scolaire. ...

Pire, certaines orientations comme le pilotage par les régions de la chaîne orientation-emploi font peser de graves menaces sur l'enseignement professionnel public et sur l'orientation scolaire.

Chez certains, l'idée s'installe que les régions pourraient faire

mieux que l'Éducation nationale en terme d'éducation et de formation des jeunes, qu'il suffirait alors d'adapter l'offre de formation aux besoins locaux et de développer une fois de plus l'apprentissage pour résoudre l'ensemble des problèmes liés à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes. L'objectif premier est clair : répondre à la demande des entreprises en recherche des compétences et permettre d'alimenter les secteurs en tension au sein des régions. L'enseignement professionnel public ne peut être réduit à produire les compétences dont auraient besoin les entreprises et encore moins réduit à un instrument de lutte contre le décrochage scolaire. Il a été fortement mis à mal par les politiques menées ces dernières années. Les personnels attendent des changements concrets et rapides pour améliorer la réussite des lycéens professionnels et leurs conditions de travail.

En cette période de crise, les questions de formation professionnelle restent plus que jamais des questions primordiales. Elles sont au cœur de la future loi de décentralisation. Les enjeux sont d'une importance majeure pour l'ensemble de la population : ces questions percutent plus que jamais le projet d'École de la FSU. L'enseignement professionnel public qui se situe à la croisée de l'École et de la formation professionnelle se retrouve bien souvent au centre d'enjeux économiques mais aussi de batailles idéologiques quant à la conception de la formation initiale des jeunes. Sur l'ensemble de ces questions, la FSU doit poursuivre et développer son travail à tous les niveaux et notamment dans le cadre de travail mené en région au sein des CCREFP. Elle doit se donner les moyens de traiter pleinement l'ensemble de ces questions pour faire avancer ses propositions et pour défendre sa conception de la formation professionnelle en cherchant par-

tout des alliances et notamment avec les autres organisations syndicales.

Ce congrès doit permettre à la FSU non seulement d'analyser plus finement la politique mise en œuvre par ce gouvernement mais il doit aussi et surtout permettre de discuter des modalités d'actions à mener le plus rapidement possible avec l'ensemble des personnels afin de s'opposer au nouvel acte de décentralisation qui porte en lui le germe de la régionalisation de l'enseignement professionnel public. La FSU doit continuer à porter des alternatives à ce projet et faire avancer nos propositions et nos revendications pour la sauvegarde des services publics, pour défendre une École plus juste et plus égalitaire pour tous.

AMENDEMENTS VOTÉS

Amendement §141 déposé et maintenu par le SNUEP

Ajouter « **professionnelle** » après « culture artistique, sportive, technologique »

THÈME 1 : PLÉNIÈRE INTERVENTIONS DU SNUEP

Intervention 1 : Pour une culture commune permettant une orientation choisie

Dans le cadre de la culture commune pour toutes et tous, avec l'objectif d'une orientation choisie, non subie et non sexuée dans une des trois voies du lycée, ce qui est un mandat de la FSU, la culture professionnelle doit s'intégrer à la culture commune et ce dès le collège.

L'idée n'est pas de faire entrer l'entreprise dans l'école mais cela pourrait être, dans le cadre des enseignements déjà existants, sans hiérarchie entre les disciplines, transmettre l'histoire des métiers, l'histoire ouvrière et

les évolutions de l'artisanat, de l'industrie, du monde du travail dans son ensemble ; aussi dans le périmètre des enseignements technologiques permettre à toutes et tous d'appréhender des gestes techniques ainsi que les contenus et les risques de la vie professionnelle, ou encore connaître l'évolution des secteurs et des métiers pour comprendre l'organisation du travail et maîtriser les droits et les outils de défense des salarié-es.

L'objectif est bien de permettre une émancipation vis-à-vis de l'esprit d'entreprise tant prôné par le MEDEF et autres libéraux, c'est bien une autre conception du monde professionnel que la culture commune doit proposer pour que chaque élève puisse choisir sa voie de formation.

A minima, pour nous, il y a nécessité que la FSU se mandate pour réfléchir et débattre en son sein, afin de définir les contenus d'une culture professionnelle intégrée à la culture commune.

Intervention 2 : Pilotage de la carte des formations

Pour le SNUEP-FSU, le pilotage des cartes de formation professionnelle par les Régions reste inacceptable. Ce pilotage porte en lui de nombreux dangers pour l'enseignement professionnel public :

- définition de l'offre de formation en fonction de besoins immédiats et locaux des entreprises qui conduirait à un appauvrissement de l'offre de formation.

- à terme, le transfert aussi des compétences de gestion des personnels de l'enseignement professionnel.

C'est pour cela que le SNUEP-FSU maintient son amendement afin de préciser que ce pilotage ne doit être seulement de l'autorité de l'État mais bien de la compétence du ministère de l'Éducation nationale.

Mais cette question ne doit pas occulter les autres problématiques ainsi que les autres enjeux qui se posent dans l'EPP

notamment :

- le retour à un parcours en 4 ans pour la réussite de tous les lycéens professionnels

- la question des contenus et de l'évaluation des diplômes qui ont d'ailleurs été largement traités dans le thème 1.

Sur la question de l'apprentissage, le SNUEP-FSU se félicite du point d'équilibre qui a été construit notamment avec les autres syndicats nationaux (SNETAP, SNESUP).

Plus globalement, le SNUEP se félicite du travail qui a été mené sur l'ensemble des questions concernant l'EPP. Il remercie les rapporteurs pour le travail qu'ils ont mené tout au long de l'élaboration du texte du thème 1.

THÈME 4 : INTERVENTIONS DU SNUEP

Partie 1 : État du syndicalisme et avenir de la FSU

Le SNUEP, syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel est un syndicat de la FSU, créé en 2001 après le départ du snetaa. Il syndique les personnels d'éducation et d'enseignement des lycées professionnels. Dans notre secteur, la CGT éducation y est forte : c'est la deuxième organisation avec 25 % des voix à quasi égalité avec le snetaa-FO. Le SNUEP a quant à lui progressé fortement aux élections de 2011 pour dépasser plus de les 15 % des voix et affirmer une représentation sur quasiment l'ensemble du territoire. Le SNUEP compte désormais des élu-es dans la quasi-totalité des académies. Cette représentation est le fruit d'une dynamique FSU que le SNUEP porte au-delà de ses propres structures : notre syndicat participe de la aux réunions régulières de l'intersyndicale de l'enseignement professionnel public - et est souvent à l'initiative de ses réunions - avec SUD, la CGT

et tous les autres syndicats qui souhaitent y participer. La réunion de l'intersyndicale de l'EPP permet un travail concret qui débouche souvent sur des textes et actions communs. Dans ces conditions, on ne saurait résumer le travail intersyndical à la simple question de listes communes : ces listes ne doivent pas être constituées en contradiction avec les mandats d'un syndicat national, sur la base d'accords locaux que les syndiqué-es ne comprennent pas, et sans un véritable travail intersyndical en amont.

Partie 2 : Pour une FSU plus efficace

1- Le SNUEP n'avait pas demandé à intégrer le secrétariat national il y a 3 ans car il n'en avait pas les forces ; C'est cependant problématique puisque les comptes-rendus ne sont pas envoyés et qu'il n'y a pas non plus le réflexe de consulter les SN qui ne sont pas présents au secrétariat lorsqu'un point les concerne. Le SNUEP se pose donc la question de demander à faire partie du secrétariat.

2- Les textes de la FSU sont très bien mais ils ne sont pas appliqués que ce soit pour la féminisation des instances ou des textes -malgré le fait que cela soit inscrit- et il n'y a pas d'avancées depuis 2 congrès (6 ans). Rien ne sert d'avoir de beaux textes s'ils restent lettre morte.

Les congressistes ont dans leur pochette un document, avec des tableaux, qui montre que les syndicats les plus importants en nombre, le SNES et le SNUipp, n'ont pas de faiblesse numérique de femmes, tant dans la profession que dans la syndicalisation. Malgré tout, les chiffres sont très en retrait dans les instances : CDFN, SD... Ainsi au congrès certaines délégations sont entièrement masculines ! Idem sur les chiffres des déchargés, moitié moins de femmes. De plus, l'observatoire est resté une coquille vide.

On constate que les femmes

prennent plus facilement des responsabilités au sein de collégiales. Il est donc souhaitable d'encourager les SD qui pratiquent la collégialité.

THÈME 4 : PLÉNIÈRE FÉMINISATION

Certaines parties de nos amendements ont été repris mais nous revenons sur 2 points non intégrés à l'issue de la commission.

1- L'observatoire de la parité mis en place depuis 2 congrès (6 ans) sans réel effet dans la FSU. Nous demandons que soit intégré dans le texte : **un bilan annuel des travaux de l'observatoire au CDFN sur la féminisation des instances, des textes, la répartition des décharges, etc.**

2- La valorisation de la collégialité des SD

Vous avez un *POUR Elles* dans vos pochettes. Dans la partie « La parité n'est pas une maladie sexuellement transmissible », les tableaux réalisés par Nina, avec l'aide de Philippe et Eliane de l'orga Fsu, montrent que :

- le taux de présence des femmes dans la profession et dans les syndicats ne présentent aucune faiblesse
- 40 % de femmes sont présentes dans les structures collégiales SD
- 17 % seulement de femmes dans les secrétariats départementaux à une tête au total seules 25 % de femmes sont secrétaires départementales.

La demande de mixité n'est pas un supplément d'âme, l'histoire de la place des femmes dans les organisations nous montre que la parité ne se met pas en place naturellement. La FSU se doit de mettre en place les moyens d'analyser la situation et les effets de genre dans le travail syndical afin de réaliser la parité dans de bonnes conditions dans

ses instances.

La FSU, à tous les niveaux, doit inciter les femmes à prendre des responsabilités dans un souci de démocratie et d'égalité et de juste représentation de ses syndiqué-es.

Pour cela la FSU doit valoriser les SD qui pratiquent la collégialité avec des femmes, et donner des moyens supplémentaires, par exemple :

au niveau des décharges (voir le graphique très déséquilibré du *POUR Elles spécial congrès*)

au niveau financier lors de prise en charge de frais de garde.

C'est un choix politique, dans le respect de nos mandats affichés depuis plusieurs congrès, d'atteindre une représentation équilibrée F/H. Il faut donc s'en donner les moyens.

La FSU y gagnera, tant dans l'image qu'elle renverra que dans le brassage d'idées et la dynamique de propositions venant d'horizons divers. En augmentant la part des femmes militantes, c'est tout le militantisme de la FSU qui sera développé et amélioré.

TEXTE ACTION : PLÉNIÈRE INTERVENTION DU SNUEP

À l'occasion de la journée d'action unitaire dans la Fonction publique du 31 janvier, les lycées professionnels étaient en grève aussi à l'appel de l'intersyndicale de l'enseignement professionnel public.

Cette première mobilisation fait état de l'exaspération des personnels qui ont ainsi exprimé leur opposition :

- au blocage des salaires et à la perte importante de pouvoir d'achat qui en résulte,
- à la journée de carence,
- au transfert de compétences de l'État vers les régions en matière d'orientation, de formation professionnelle initiale et du traite-

ment du décrochage scolaire,

- aux suppressions de postes et de sections, avec notamment le transfert des formations initiales sous statut scolaire vers l'apprentissage,
- aux dégradations des conditions d'études des élèves et de travail des personnels avec la réforme du Bac Pro et l'imposition du mixage des parcours et des publics voulu par les régions,
- à la généralisation du contrôle en cours de formation (CCF).

Les projets ministériels à travers la loi de refondation de l'École ne remettent aujourd'hui pas en cause la réforme du Bac Pro 3 ans. Pire, certaines orientations, comme le pilotage des cartes de formation professionnelle par les régions, font peser de graves menaces sur l'enseignement professionnel public initial sous statut scolaire, sur les personnels et sur les élèves.

Dans les LP, la rentrée 2013 se prépare : de nombreuses dotations horaires sont arrivées sous-dotées dans les établissements, comme cela est le cas depuis la mise en place de la réforme du Bac pro 3 ans. C'est pourquoi le SNUEP-FSU a appelé les collègues à défendre, sur le terrain, dans chaque établissement la qualité du service public de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire et l'amélioration des conditions d'études des élèves et de travail des enseignant-es.

Pour l'EPP, un rapport de force doit s'instaurer avec le gouvernement. Dès mars/avril, nous pensons indispensable que la FSU initie une mobilisation dans l'éducation, par la grève et une manifestation nationale, et inscrive cette journée dans son calendrier de lutte pour que l'exigence d'une réelle valorisation de l'enseignement professionnel public se concrétise ENFIN dans les actes du ministère de l'Éducation nationale.